

ROYAUME DU MAROC

OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIETE (19)
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE



المملكة المغربية

المكتب المغربي
للملكية الصناعية والتجارية

(12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication : **MA 25164 A1** (51) Cl. internationale : **B65D 30/06; B65B 25/04**

(43) Date de publication :
02.04.2001

(21) N° Dépôt :
26050

(22) Date de Dépôt :
29.08.2000

(30) Données de Priorité :
01.08.2000 ES U200002039

(71) Demandeur(s) :
GIMAR S.A., Jaime Ribo, 44-58, 08911 Badalona (Barcelona) (ES)

(72) Inventeur(s) :
EZEQUIEL GIRO AMIGO

(74) Mandataire :
CABINET CHARDY

(54) Titre : **SAC POUR TRANSPORTER DES FRUITS ET DES LÉGUMES**

(57) Abrégé : CELUI-CI EST CONSTITUÉ D'UNE SECTION DE MAILLE TUBULAIRE TISSÉE ET D'AU MOINS UNE SECTION D'UNE BANDE LAMINAIRE, FLEXIBLE ET RÉSISTANTE APPLIQUÉE AU MINIMUM À UN CÔTÉ DE LA PARTIE DE LA MAILLE, JOINTE À CETTE DERNIÈRE PAR DEUX LIGNES DE SOUDURE PRÈS DES BORDS VERTICAUX DE LA SECTION DE LA BANDE LAMINAIRE ET PAR DEUX LIGNES DE SOUDURE TRANSVERSALE QUI DÉFINISSENT RESPECTIVEMENT LE HAUT DU SAC. UNE TROISIÈME LIGNE DE SOUDURE TRANSVERSALE SUR LA PARTIE SUPÉRIEURE DÉFINIT UNE PARTIE SUPÉRIEURE DÉFINIT UNE PARTIE TRANSVERSALE RECTANGULAIRE DANS LAQUELLE IL YA UN PORTANT À SAISIR QUI PEUT ÊTRE REMPLACÉ PAR DES PERFORATIONS POUR INSÉRER LES DOIGTS D'UNE MAIN. IL EST APPLICABLE À UN RÉCIPIENT DESTINÉ POUR LE GROUPAGE, L'EXPOSITION ET LE TRANSPORT DES FRUITS ET DES LÉGUMES.

BREVET D' INVENTION

MEMOIRE DESCRIPTIF

Déposant : **GIMAR, S.A.**

" Sac pour transporter des fruits et des légumes "

(Inventeur : **Ezequiel GIRO AMIGO**)

25164

01 AVR 2001

25164

RESUME

5 SAC POUR PORTER DES FRUITS ET DES LEGUMES

10 Celui-ci est constitué d'une section de maille tubulaire tissée et d'au moins une section d'une bande laminaire, flexible et résistante appliquée au minimum à un côté de la partie de la maille, jointe à cette dernière par deux lignes de soudure près des bords verticaux de la section de la bande laminaire et par deux lignes de soudure transversales qui définissent respectivement le haut et le bas du sac. Une troisième ligne de soudure transversale sur 15 la partie supérieure définit une partie transversale rectangulaire dans laquelle il y a un portant à saisir qui peut être remplacé par des perforations pour insérer les doigts d'une main.

20 Il est applicable à un récipient destiné pour le groupage, l'exposition et le transport des fruits et des légumes.

P.v. 26 050



Sixième et dernier feuillet
dupliquata conforme à l'original
Rabat, le 29-08-2000

5

DESCRIPTION

SAC POUR TRANSPORTER DES FRUITS ET LEGUMES

DOMAINE DE L'INVENTION

10

La présente invention se rapporte à un sac pour porter des fruits et des légumes.

15

Comme indiqué dans le titre, l'invention est un récipient destiné à faciliter le groupage, l'étalage au point de vente et le transport d'une quantité discrète de fruits, légumes et produits similaires dans les meilleures conditions d'intégrité du produit et de convenance pour l'utilisateur.

20

HISTORIQUE

25

Plusieurs types de sacs pour porter des produits de nature végétale et similaires en vrac sont bien connus, constitués généralement d'un tissu réticulé, formé normalement d'une maille tissée ou non-tissée en matière plastique ou tissu de coton, à laquelle sont associées des parties laminaires en papier ou en matière plastique portant des inscriptions et des logos.

30

La plus grande partie des sacs connus ont des inconvénients résultant de l'arrangement défectueux des parties de

fermeture de la maille et de l'assemblage des parties
laminaires associées, conduisant au risque du déchirement
5 de la structure du sac lors du transport des produits et le
dérangement pour l'utilisateur au moment du maniement du
sac avec son contenu.

DESCRIPTION CONCISE DE L'INVENTION

10

Le sac pour le transport des fruits et des légumes,
objet de la présente invention, supprime les inconvénients
mentionnés et fournit des avantages fonctionnels et de
maniement. La structure du nouveau sac est extrêmement
15 résistante du fait que le contenu est complètement entouré
d'une maille tubulaire qui, à son tour, a des bandes
latérales accouplées et une fois rempli, il est commode à
tenir quand il transporte les produits et il est
particulièrement pratique pour son utilisateur.

20

La tenue du sac avec son contenu peut être faite par
le moyen d'un portant couplé, ou bien encore par le moyen
de perforations sur la partie supérieure de la structure
contenante où les doigts d'une main peuvent être insérés.

25

Afin de compléter l'explication, quelques dessins
sont annexés au présent mémoire descriptif, dans lesquels
un cas de performance d'un sac pour transporter des fruits
et des légumes a été représenté d'une manière interpréta-
tive et non-limitative, conformément aux principes des
revendications.

DESCRIPTION CONCISE DES DESSINS

5 Figure 1 représente un nouveau sac de profil et à vide et Figure 2 est une vue de face, également vide, du nouveau récipient.

 Figure 3 est un profil du nouveau sac dilaté quand il est plein de fruits et de légumes à transporter.

10

DESCRIPTION DETAILLEE DE L'INVENTION

 Les éléments indiqués avec des numéros dans les dessins correspondent aux parties mentionnées ci-dessous.

15

 Le nouveau sac est formé par une section -1- de maille tubulaire tissée qui, correspondant dans son état initial au sac vide, définit une structure aplatie avec ses faces -2- et -3- en contact. Deux sections -4- et -5- ayant une bande laminaire, flexible et résistante, faite
20 avantageusement de matière plastique appliquée aux deux côtés de la partie de la maille -1-, correspondent à ces faces de la section de la maille tubulaire. Ces sections sont jointes à la partie de la maille par deux lignes de
25 soudure verticales -6- et -7- près des bords (verticaux) des côtés des sections de la bande -4- et -5-, et par deux autres lignes de soudure transversales -8- et -9- qui définissent, respectivement, le haut et le bas du sac.

30

 Avant d'appliquer les lignes de soudure latérales -6- et -7-, la machine avec laquelle est constitué le

nouveau sac, fait un "pli anglais" sur chacun des côtés dont les bords sont repliés vers l'intérieur.

5 Une troisième ligne de soudure -10- sur la partie supérieure de la structure et parallèle à la ligne -8-, définit avec celle-ci une partie -11- dans laquelle les extrémités d'un portant -12- sont fixées.

10 Dans une autre variation, le portant -12- pourrait être laissé de côté et à sa place, des perforations circulaires ou ovales -13- pourraient être pratiquées dans la partie -11- destinées à insérer de deux à quatre doigts d'une main pour porter le sac et son contenu.

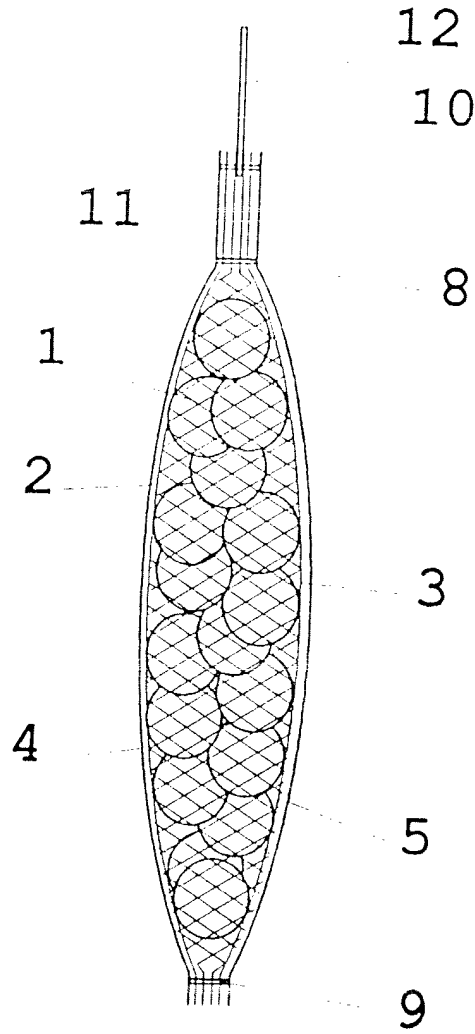
15 Figure 3 donne une idée de la forme du sac rempli des parties contenues pour le transport, en vertu du pli anglais (latéral) et la souplesse naturelle de la maille -1-, qui formera un logement ayant une certaine capacité correspondant au poids et à la quantité des fruits et des légumes.

20 Une performance privilégiée du nouveau sac a une section de bande laminaire -4- sur l'un des côtés seulement.

REVENDICATIONS

5 1. Sac pour transporter des fruits et des légumes,
destiné à faciliter le groupage, l'étalage et le transport
d'une quantité discrète de parties, caractérisé par le fait
d'être constitué d'une section (1) de maille tubulaire
tissée, faite avantageusement d'une matière synthétique, et
10 d'au moins une section (4,5) d'une bande laminaire,
flexible et résistante, de préférence d'une matière
synthétique également, appliquée au minimum à un côté de la
partie de la maille (1), jointe à cette dernière par deux
lignes de soudure (6,7) près des bords verticaux de la
15 section (4,5) de la bande laminaire et par deux lignes de
soudure transversales (8,9) qui définissent respectivement
le haut et le bas du sac, ainsi que par une troisième ligne
de soudure (10) sur la partie supérieure définissant une
partie transversale (11) dans laquelle il y a un portant à
20 saisir (12), également joint par soudure, qui peut être
remplacé par des perforations circulaires ou ovales (13)
pour insérer les doigts d'une main.

Fig. 3



GIMAR, S.A.

(PL. 2/2)

Fig. 1

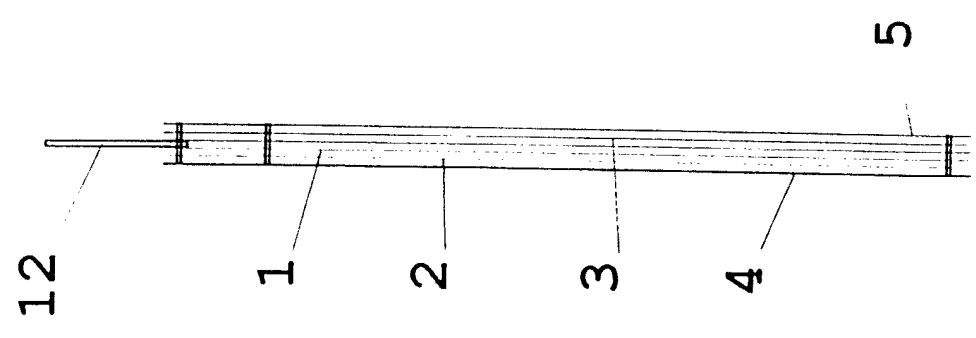


Fig. 2

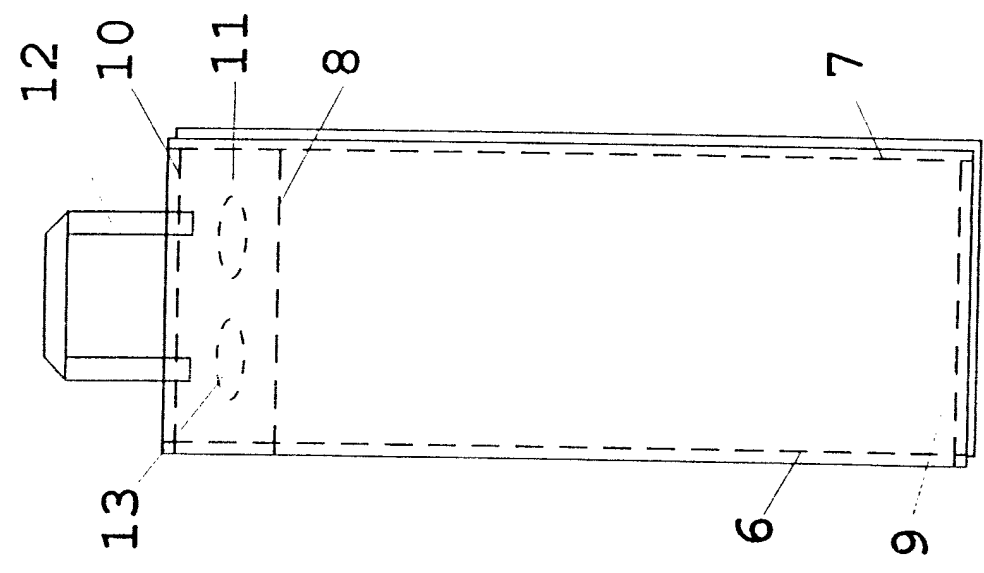


Fig. 3

